

École élémentaire Léonard de Vinci
15, rue de la Mairie
78660 ABLIS

Compte rendu du Conseil d'École du 10 novembre 2020

En raison des conditions sanitaires le conseil d'école a eu lieu en présentiel mais à effectifs réduits.

Étaient présents :

M. Siret, Maire

Mme Chalard, chargée des affaires scolaires

Représentants des Parents d'élèves :

Mme Chevrier, Mme Soum, M Poisson, Mme Brand

Enseignants :

Mme Canu CE1, M Fabris CE1/ CM2,

1- Présentation du conseil d'école :

Les membres du conseil : directeur et enseignants, les représentants de parents titulaires, maire et le conseiller municipal chargé des affaires scolaire, DDEN, membres du réseau, toutes personnes invitées.

Le conseil d'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école.
- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire.
- Statue sur la partie pédagogique du projet d'école et l'adopte.
- Est associé, donne son avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école : les actions pédagogiques et éducatives, la restauration scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire...
- Est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.
- Est informé sur l'organisation des aides spécialisées.

Les rôles de chacun, quelques rappels :

La Mairie ne s'occupe pas du fonctionnement de l'école et encore moins des enseignants de l'école. La Mairie gère la cantine, les activités extra-scolaires (études, garderie, centre), le personnel communal et les locaux. L'école est gérée par l'Education nationale par la voie hiérarchique c'est-à-dire enseignants, directeur, Inspecteur, Directeur Académique, Rectrice, Ministre. Elle gère les règles de l'école et les enseignants qui ne sont pas du personnel communal.

Les informations que nous vous transmettons doivent être des informations officielles données par le ministre, puis, par la rectrice, etc.... et en aucun cas des informations émanant des médias. Les moyens de communications officiels sont : le site de l'école et le cahier de correspondance. Les adresses professionnelles des enseignants (ou Classroom) peuvent servir de relai.

Si vous avez des questions concernant le fonctionnement de l'école, vous pouvez les poser sur le mail de l'école qui est écrit sur le cahier de liaison de votre enfant, je vous répondrai dans les meilleurs délais. Ceci pour éviter de véhiculer des erreurs.

"L'école n'est pas une démocratie participative" vous aurez reconnu ces propos, les parents sont informés, mais, ils ne doivent pas intervenir dans la gestion de l'école (programmes, pédagogie, gestion des conflits entre les élèves...). Nous vous écouterons comme nous l'avons toujours fait si vous rencontrez des difficultés ou si votre enfant en rencontre, mais, ce sont bien les enseignantes de l'école qui doivent continuer à gérer et en aucun cas les parents !

2- Résultats des élections de Parents d'élèves

199 votants sur 445 inscrits

Taux de participation 44.72% par correspondance.

11 sièges à pourvoir 7 sièges PIMS, 4 sièges RPEA

2- Rentrée 2018 : effectifs et répartition :

277 élèves répartis comme suit 11 classes :

CPa Derisson : 25, CPb Foucat: 24, CE1a Canu : 26, CE1 Mordant: 26 ; CE2a Zuraw : 25, CE2b Pignol: 25
CE1/CM2 Fabris/Garnery : 22 (8/14), CM1a Fouquet :26 ; CM1b Prugnières 25, CM2a Fabiani :27,
CM2b Noçairi 26

Réseau d'aides spécialisées :

L'antenne d'Ablis du réseau d'aides comporte un psychologue scolaire Mme Riaud et un maître (E) spécialisé à dominante pédagogique Mme Ménagé qui test à mi-temps. Le poste de maître (G) spécialisé à dominante rééducative n'a pas été pourvu. Le réseau couvre 12 communes et 14 écoles.

Ses missions sont les suivantes : concertations avec les enseignants, actions de prévention et de remédiation, participation aux conseils de cycles / conseils de maîtres, observation et aide dans la classe, prise en charge des enfants en difficulté.

Le réseau travaille en collaboration avec les enseignants et les familles.

3- Règlement Intérieur

La note de service distribuée en début d'année reprend l'essentiel du règlement d'école basé sur le règlement type départemental. Quelques rappels : horaires, cantine, fiche de renseignements, fréquentation scolaire.

Le règlement a été adopté en séance.

4- Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE

Au 1^{er} septembre, 8678€

600€ sont attribués par classe soit 6 000€ pour les sorties et du matériel de classe (hors fournitures et manuels scolaires), attribution provisoire et ré-ajustable en fonction des besoins. La plus grosse dépense reste le coût des sorties, spectacles etc.

La caisse des écoles finance les transports. Pour rappel : La caisse des écoles organise chaque année des manifestations au bénéfice des enfants (foire aux jouets, marché de Noël, loto, kermesse ...) Le bureau est constitué de parents bénévoles, trop peu nombreux et cherche de nouveaux adhérents. Les parents intéressés peuvent contacter les membres de l'association, leurs coordonnées figurent dans le cahier de liaison des élèves.

5- Mise en place du protocole sanitaire et du plan Vigipirate

Le protocole sanitaire a été renforcé. **Le port du masque est désormais obligatoire à partir du CP, il faut les fournir à votre enfant** (veillez à prendre 2 masques pour la journée, adaptés aux enfants). La distanciation sociale est rétablie, dans la mesure du possible, dans les classes et à la cantine pour les élèves. Les enfants se lavent les mains avant chaque entrée en classe (ou gel hydroalcoolique) Nous avons cloisonné la cour en cinq zones afin d'éviter le brassage de enfants : **une zone par niveau de classe.**

Les horaires d'entrée du matin, midi restent inchangés. Cependant, afin d'éviter un engorgement au niveau du portail à 16h30, nous avons décidé (comme en juin) :

- Pour la classe de Mme Canu, Mme Mordant et M Fabris/Mme Garnery, la sortie s'effectuera **rue de la mairie** au niveau de la grille blanche du parking enseignants à 16h30 (les parents sont invités à entrer sur le parking pour ne pas rester dans la rue).

- Pour les classes de CP de Mmes Derisson et Foucat, les enfants sortiront par le portail de la cour mais à **16h25**.
- La classe de CM2b de Mme Noçairi laissera sortir les enfants **au niveau du préfabriqué à 16h30** et accompagnera dans la cour de l'école les enfants qui doivent prendre le bus et aller à la garderie.
- Les classes restantes de Mmes Prugnières, Fabiani, Zuraw, Fouquet et Pignol sortiront à 16h30 après les CP **par la grille de l'école**.

*Je rappelle que notre responsabilité cesse à 16h30 quand les enfants ont franchi le portail de l'école. Nous restons cependant bienveillants à l'égard de vos enfants lors de ces sorties, toutefois un enfant peut échapper à notre vigilance. **Rappelez-leur de revenir vers un enseignant de l'école s'ils ne vous trouvent pas ou qu'ils rencontrent un quelconque problème à la sortie de l'école.***

La plan Vigipirate est renforcé lui aussi passant en "**urgence attentat**" il vous est demandé de ne pas rester devant l'école après avoir déposé ou récupéré vos enfants. Nous avons fait avancer la barrière rue des écoles juste après l'accès à la maison de retraite et un cadenas ferme le portail du parking enseignants.

Les APC sont annulés pour l'instant.

Le gymnase et la salle polyvalente sont non utilisables, la mairie n'a pas les moyens de nettoyer après chaque groupe ce qui nous pose de gros problèmes pour la pratique de l'EPS particulièrement à cette saison.

L'organisation de la cantine : Les enfants passent par groupe classe dans un ordre préétabli à la cantine, ils ne sont pas brassés entre classe. Un espace vide permet de séparer les différents groupes. En raison du protocole sanitaire, il arrive que le dernier groupe n'ait que peu de temps pour manger. En accord avec l'école, cette dernière classe prend le temps de manger et peut arriver avec 10 /15 minutes de retard en classe.

Il paraît difficile d'espacer les enfants et de les placer en quinconce vu le nombre d'enfants qui mangent à la cantine (environ 220)

Le bus est régulièrement en retard le matin et presse les enfants le soir à 16h30.

6- Evaluations nationales

Les évaluations nationales se sont déroulées dans les classes de CP et CE1 les deux dernières semaines de septembre.

Les résultats seront restitués aux familles d'ici la fin du mois via le porte-vues d'évaluation. Seuls les parents dont les enfants rencontrent des difficultés seront reçus par les enseignants.

Comme l'année passée, vous recevrez un livret d'évaluation par semestre.

7- Evénements et sorties

Vendredi 16 octobre	CP, CE1, CE2	Spectacle Jazz Kid	Etincelle
Lundi 14 décembre	2 séances	L'enfant Sauvage	Etincelle
Vendredi 15 Janvier	CM2	Permis Internet	BPDJ à l'école
Projet	CM1	Risque du quotidien	Pompiers à l'école
Projet	CM2	Gestes qui sauvent	M Derisson à l'école
Projet	CE2	Permis piéton	

8- Questions diverses des parents

Réfection des sanitaires : fin des travaux prévu fin décembre

Demande de gros travaux : création de places de parking supplémentaires pour les enseignants, remplacement du portail parking enseignants, uniformiser les clés de toute l'école.

Quelques litres de gel ont été achetés avec la coop de l'école suite à la pénurie avant les vacances. 15l viennent d'être commandés sur les crédits scolaires, mais il faudrait trouver une autre ligne budgétaire.

Possibilité de visiter l'école par petits groupes pour ceux qui le souhaitent.

Classroom est un « blog » qui permet de partager les travaux de classe avec les parents (agenda, photos, messages, cahiers de texte...) c'est une volonté des enseignants. Encore une fois, c'est un investissement propre à chaque enseignant qui demande du temps et certaines compétences informatiques. Ce ne peut être un substitut à l'agenda car nous ne le souhaitons pas.

9- dates des prochains conseils d'école :

- Mardi 2 février 2021 18h30/20h30
- Mardi 15 juin 2021 18h/20h

La séance est levée à 19h30

Secrétaire : Mme Canu

Président du conseil d'école : M. Fabris